

Remplace et se substitue à la fiche action d'origine n°1 du 19 mai 2010		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 1	Animation et mise en réseau de la Centrale de mobilité	
ACTION	1	Animation de la centrale de mobilité Marseille MPM centre
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	1 chargée de mission Maison de l'Emploi / prestataires	
Objectifs de l'action	Mobiliser les partenaires (opérateurs emploi et formation, AOT, opérateurs de transport, employeurs) Coordonner les dispositifs d'aide à la mobilité pour lever le frein mobilité des personnes en parcours d'insertion professionnelle	
Description de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Coordination de la mise en œuvre des différents volets de la centrale et interface avec l'ensemble des dispositifs d'aide à la mobilité sur la communauté urbaine MPM et le Département des Bouches-du-Rhône. • Veille sur les différents dispositifs en matière d'aides aux déplacements des travailleurs, de politique tarifaire, d'aides aux transports ou à la mobilité. • Développement et adaptation aux nouveaux besoins identifiés lors de la mise en service, de l'ingénierie de parcours mobilité et de formation. • Ingénierie financière des aides à la mobilité (mise en complémentarité des dispositifs d'aide à la mobilité et de formation contribuant à la mobilité et versement au cas par cas d'aides complémentaires). • Ingénierie financière des formations contribuant à la mobilité des personnes en insertion ou des salariés (PRF, OPCA, PDI, PDE) et mise en place les formations correspondantes. • Quantification et observation à l'échelle des territoires de la politique de la Ville, de la problématique de mobilité des publics en parcours insertion : en mettant en vis-à-vis le coût social de l'absence de mesure mobilité et le coût estimé de levée des freins. • Propositions d'adaptation de la desserte en TC. • Analyse dans les filières qui recrutent, des enjeux économiques et emploi de la levée du frein mobilité. • Elaboration, avec les partenaires publics, de Plan de déplacement entreprise de zones selon les filières cibles ou les territoires prioritaires. • Avec les employeurs dans le cadre des PDE et les autorités organisatrices de transport (Région, Conseil Général, MPM) et opérateurs (RER, TER, RDT13, Transmétropole, RTM) construction de nouvelles modalités durables et respectueuses de l'environnement (intermodalité, co-voiturage, location de vélos...) pour faciliter la mobilité des travailleurs à l'échelle de l'agglomération. • Au cas par cas, en cas de besoins non couverts pour certains publics : achats de prestations (ex : micro transport collectifs ou de titre de transport) • Mise en place d'un outil numérique d'aides à la mobilité destiné aux intermédiaires de l'emploi • Suivi du travail d'évaluation • Sensibilisation et communication auprès des prescripteurs et des partenaires avec l'aide de prestataires extérieurs 	
Outils utilisés	existants	PDU/ CUCS/ PDE Ville de Marseille
	nouveaux	PDE de zones et par filières (SAP, Hôtellerie)
Partenariat de l'action	AOT, Conseil Général, Région, Opérateurs de l'emploi et de la formation, CCIMP, UPE 13, Pôle Emploi, Opérateurs de transports, Employeurs	
Période	Du 1 ^{er} octobre 2010 au 30 septembre 2013	
Localisation de l'action	Maison de l'emploi 38 rue Breteuil 13006 Marseille	
Indicateurs d'évaluation	Nombre de partenaires mobilisés, nombre d'actions générées (PDIE, accords de branches, adaptation de desserte...). Nombre de publics bénéficiaires des services de la centrale	
Coût de l'action	205 330 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>		
- Coût de la chargée de mission (salaire brut chargé + dépenses directes et indirectes de fonctionnement)	187 500 €	94 000 €
- Frais de communication	<u>17 830 €</u> 205 330 €	
<u>Objectifs</u>		
- DE/salaries	pm	pm
- Entreprises	20 500	4 470
- Intermédiaires emploi	20	9
- Opérateurs (transports) et AOT		

Nouvelle fiche action		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 2	Diagnostic et Formations	
ACTION	2	Intranet mobilité
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	Contingences du 14 décembre 2010 au 30 septembre 2013	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux prescripteurs (conseillers et accompagnateurs emploi) ainsi qu'aux prestataires du dispositif d'intégrer des bénéficiaires et de suivre leur parcours mobilité • Permettre la gestion du dispositif et la communication avec l'ensemble des partenaires 	
Description de l'action	<p>Le dispositif de prescription s'organise autour de l'intranet qui permet aux différents acteurs, maîtres d'œuvre, prescripteurs (intermédiaires de l'emploi et entreprises) et prestataires de suivre et organiser les étapes du parcours mobilité.</p> <p>L'accompagnateur ou conseiller emploi renseigne un questionnaire mobilité sur l'intranet, véritable outil de pré-diagnostic, ainsi que le dossier du bénéficiaire.</p> <p>L'éligibilité de la personne au dispositif lui est immédiatement communiquée.</p> <p>Le parcours peut alors démarrer et le conseiller suivre toutes les étapes sur l'intranet, faire avancer le dossier, positionner le bénéficiaire sur les différents services de la Centrale et communiquer avec les prestataires et/ou la MDE.</p>	
Outils utilisés	existants	
	nouveaux	Quizz mobilité
Partenariat de l'action	Intermédiaires de l'emploi et prestataires de la centrale	
Période	Du 14 décembre 2010 au 30 septembre 2013	
Coût de l'action	22 880,00 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	22 880,00 €	11 680€
<u>Objectifs</u>		
- public DE et salariés	1 560	- 750 D.E
- intermédiaires de	500	- 250 Intermédiaires

l'emploi		emploi
----------	--	--------

Remplace et se substitue à la fiche action d'origine n°2 du 19 mai 2010		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 2	Diagnostic et Formations	
ACTION	3	Entretien Approfondi en Mobilité
Maître d'ouvrage	Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	AECD/ACPM du 3 décembre 2010 au 15 avril 2012	
Désignation de l'opérateur	Appel à prestataire en cours pour nouveau marché à partir du 7 mai 2012	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer le degré de mobilité des publics avec un outil fiable permettant l'orientation vers les dispositifs d'aides appropriés • Développer la prise en compte par les intermédiaires de l'emploi de la problématique mobilité, de l'utilisation de la Centrale et une meilleure connaissance des dispositifs d'aides • Favoriser la prise de conscience par le bénéficiaire du lien entre emploi et mobilité et ses contraintes 	
Description de l'action	<p>Pour être cohérent et réaliste, un projet professionnel doit être fondé non seulement sur ce qu'on a envie de faire, sur ce qu'on sait et peut faire, mais aussi sur ses capacités de déplacement. En lien avec le projet professionnel et la demande du référent, l'Entretien Approfondi en Mobilité permet d'identifier tous les freins à la mobilité et à les mettre en regard du niveau d'exigence de mobilité de l'emploi recherché et ainsi permettre l'accès à l'emploi rapide.</p> <p>Déroulement :</p> <p>Un questionnaire en ligne est renseigné directement sur l'intranet mobilité par les intermédiaires de l'emploi ou les entreprises. Il permet d'identifier les situations pour lesquelles le manque de mobilité freine l'insertion professionnelle ou le maintien dans l'emploi. En fonction du résultat, les bénéficiaires sont orientés vers l'Entretien Approfondi en Mobilité comme indiqué ci-après :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Le référent/prescripteur enregistre, valide le dossier et demande l'accord pour l'EAM à la MDEM ➤ Une fois l'accord obtenu, les conseillers et conseillères en charge de la prestation EAM prennent alors contact directement et par téléphone avec le bénéficiaire afin de fixer un rendez-vous. Les EAM peuvent avoir lieu sur différents sites (chez le prestataire ou ses partenaires). Le choix sera fait en fonction de ce qui est le plus accessible et le plus adapté au bénéficiaire. <p>Afin de s'adapter aux différents modes de fonctionnement des prescripteurs, le prestataire de l'EAM peut intervenir dans des séances d'informations collectives, fait passer le questionnaire suite à ces informations et prend rendez-vous pour l'entretien.</p> <p>Chaque entretien comprend 3 étapes : le temps d'échange avec le prescripteur, la réalisation du diagnostic mobilité et la phase de restitution au bénéficiaire et au référent.</p> <p>A la fin de la prestation, une synthèse est rédigée, remise au bénéficiaire et transmise au</p>	

	<p>prescripteur. Elle doit permettre à celui-ci de s'approprier tous les éléments constitutifs de la mobilité de l'intéressé, notamment ceux utiles à la mise en œuvre du projet professionnel.</p> <p>Un suivi à 3 et 6 mois (ou sur demande du référent voire du bénéficiaire) comprenant de nouveaux entretiens, permet de faire le point et d'adapter les préconisations et orientations, dans le droit commun ou sur les services de la Centrale, en fonction des avancées du bénéficiaire et des différentes exigences liées à l'emploi.</p> <p>En ce qui concerne le public des professionnels, des sessions de sensibilisation se déroulent sur 2 demi-journées. Les groupes sont constitués d'une vingtaine de participants, issus des organismes suivants (liste non exhaustive) : Pôle emploi, PLIE, Mission Locale, DAE13, Contrat d'Autonomie, etc.</p>	
Outils utilisés	existants	
	nouveaux	Quizz, tests, synthèse, plan d'actions
Partenariat de l'action	Intermédiaires de l'emploi , AOT, opérateurs de transport et prestataires de la centrale	
Période	Du 3 décembre 2010 au 30 septembre 2013	
Localisation de l'action	Lieux d'accueil des demandeurs d'emploi situés dans les territoires CUCS des 2 ^e 3 ^e 8 ^e 9 ^e 10 ^e 11 ^e 12 ^e 13 ^e 14 ^e 15 ^e 16 ^e arrondissement de Marseille et Septèmes	
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'action est menée par un prestataire extérieur, en collaboration avec la MDE	
Coût de l'action	192 000 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
Budget		
- EAM	180 000 €	72 000€
- Sensibilisation des intermédiaires	<u>12 000 €</u>	
	192 000 €	
Objectifs		
- Public DE et salariés	1 000	- 480 entretiens
- Intermédiaires de l'emploi	120	- 10 informations collectives (sensibilisation faite par la chargée mission : - 46 réunions - 470 intermédiaires sensibilisés)

Fiche fusionnée avec la fiche action n°3 - Entretien Approfondi en Mobilité

CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES					
VOLET 2		Diagnostic formation			
ACTION		4	Formation des intermédiaires de l'emploi		
Maître d'ouvrage		Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole			
Maître d'ouvrage délégué		Maison de l'Emploi de Marseille			
Opérateur		A désigner			
Désignation de l'opérateur		Appel à prestataire			
Objectifs de l'action		<p>Prendre en compte les probléma/tiques de mobilité des publics lors de la construction des parcours d'accès à l'emploi.</p> <p>Permettre aux intermédiaires de l'emploi d'utiliser un outil unique pour poser le diagnostic mobilité des publics qu'ils suivent.</p> <p>Faciliter l'orientation des personnes rencontrant des problèmes de mobilité vers les bons dispositifs.</p>			
Description de l'action		<p>Formation de 300 accompagnateurs, conseillers, coachs , animateurs emploi, tuteurs et parrains des entreprises partenaires à l'utilisation de l'échelle de mobilité et à l'établissement du bilan de compétence mobilité.</p> <p>Formation par groupes de 10 à 15 acteurs de l'emploi et RH d'entreprises intervenant sur différents types de publics dans le cadre des différents dispositifs emploi insertion. Analyse de pratiques des opérateurs et finalisation de la fiche de liaison mobilité.</p>			
Partenariat de l'action		<p>Pôle emploi, PLIE, Pôle 13, Mission locale, APEQ, PACT 13 (opéreur du contrat d'autonomie) PAPEJ (opérateurs CUCS jeunes hors parcours)</p> <p>Région (formation emploi) Département (Direction de l'insertion)</p>			
Années		2010	2011	2012	Total
Coût de l'action		20000	20000	16000	56000
Objectif public formé	Intermédiaires emploi	80	80	64	224
	Tuteurs parrains entreprises	20	20	16	56
localisation		MDE, Antenne MDE Vallée de l'Huveaune 11e , CS AGORA 14e, Agence Pôle emploi 15e .			
Modalités d'évaluation		Enquête de satisfaction de chaque personne formées à l'issue de la formation et 6 mois après la formation afin d'étudier l'impact des formations sur les pratiques des intermédiaires de l'emploi. Evaluation de l'effet démultiplicateur de lea formation en terme de nombre de BCM réalisés par les intermédiaires de l'emploi			

Remplace et se substitue à la fiche action d'origine n°4 du 19 mai 2010		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 2	Diagnostic et Formations	
ACTION	4	Ateliers Mobilité
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	CIERES du 3 décembre 2010 au 31 avril 2012	
Désignation de l'opérateur	Appel à prestataire en cours pour nouveau marché à partir du 7 mai 2012	
Objectifs du projet	<ul style="list-style-type: none"> • Développer une offre de formation adaptée aux besoins des bénéficiaires orientés dans le cadre de l'EAM • Participer à la réalisation du plan d'actions (réalisation du parcours mobilité) défini au cours de l'EAM et aider à une autonomie pérenne • Evaluer à l'issu des ateliers, la progression pédagogique des acquis et de la mobilité du bénéficiaire orienté et assurer la continuité des préconisations faites lors de l'EAM 	
Description de l'action	<p>C'est l'EAM qui permet l'orientation des bénéficiaires sur les ateliers. La synthèse de l'entretien détaille les modules préconisés et le motif de la préconisation.</p> <p>Le prestataire co-définit avec les conseillers de l'EAM les ateliers et leur organisation nécessaires à la prise en charge des différents freins identifiés relatifs à la mobilité.</p> <p>Pour bénéficier des aides matérielles, les publics devront participer à ces ateliers.</p> <p>Il développe les partenariats nécessaires à la réalisation d'un ou des ateliers thématiques co-construits (en s'appuyant notamment sur les acteurs de la mobilité du territoire, intra et hors Centrale). Un de ces ateliers thématiques porte sur la sensibilisation et la découverte des modes de transports alternatifs, et se fait en lien avec le prestataire des aides matérielles de la Centrale de Mobilité.</p> <p>Le prestataire oriente vers les offres de la Centrale en matière d'aides matérielles et/ou sur des offres de droit commun.</p> <p>Les bénéficiaires peuvent être également orientés directement par les structures prescriptrices ou plus largement les partenaires de la centrale de mobilité. Les publics ne sont alors pas obligés de passer par l'EAM.</p> <p>Dans ce cas, les sessions sont préparées en accord avec les partenaires et le prestataire adapte le contenu des modules au public cible.</p> <p>Les méthodes pédagogiques se font à 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mise en situation en s'appuyant sur les acteurs intra et hors centrale • Une méthode active visant l'appropriation des informations nécessaires au parcours du bénéficiaire (exemple : le BSR, les équivalences au permis, le budget transport...) 	
Outils utilisés	existants	Formations alpha, FLE existantes

	nouveaux	
Partenariat de l'action	Opérateurs de transport, acteurs de la mobilité, Région, Département	
Période	Du 31 décembre 2010 au 30 septembre 2013	
localisation	Lieux du prestataire ou des prescripteurs	
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'action est menée par un prestataire extérieur en collaboration avec la MDE	
Coût de l'action	47 880 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	47 880 €	11 880 €
<u>Objectifs</u>	- 6 000 heures de formation - 300 personnes	- 1 940 heures de formation - 150 personnes formées

Remplace et se substitue à la fiche action d'origine n°5 du 19 mai 2010		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 3	Développement d'une offre de service d'aide matérielles à la mobilité	
ACTION	5	Prêts de véhicules à petits prix
Maître d'ouvrage	Communauté Urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	Wattmobile du 6 décembre 2011 au 31 mars 2012	
Désignation de l'opérateur	Appel à prestataire pour nouveau marché dès mai 2012	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre à des personnes en parcours d'insertion professionnelle ou à des salariés en situation d'emploi précaire de disposer d'un véhicule à un prix abordable afin de se rendre sur leur lieu de travail, de formation ou à un entretien d'embauche, dans le cas où le recours aux transports en commun est inapproprié : horaires décalés, lieu de résidence mal desservi, forte exigence de mobilité • Sensibiliser les publics et les intermédiaires de l'emploi aux modes de transport alternatifs 	
Description de l'action	<p>Prêts à petits prix de véhicules (Vélo Assistance Electrique, 24€/mois, scooter électrique 30€/mois, voiture thermique 55€/mois, voiture électrique sans permis 60€ le mois). Ces prêts sont uniquement accordés dans les cas où le recours au transports en commun est impossible (handicap, horaires décalés ou forte exigence de mobilité) et lorsque la disposition d'un moyen autonome de transport est indispensable aux démarches d'insertion professionnelle ou de maintien dans l'emploi du bénéficiaire.</p> <p>Le bénéficiaire se rend chez le prestataire pour récupérer le véhicule après une mini-formation pour aider à la prise en main.</p> <p>L'aide à la location peut se prolonger sur 3 mois mais la part du bénéficiaire augmente afin de la préparer à la sortie du dispositif et l'accompagner vers une autonomie</p>	
Outils utilisés	existants	Le vélo , autopartage
	nouveaux	
Partenariat de l'action	Opérateurs de l'emploi, de l'insertion et de la formation, employeurs	
Période	Du 6 décembre 2011 au 30 septembre 2013	
Localisation de l'action	Marseille, Allauch, Plan-de-Cuques, Septèmes-les-Vallons	
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'action est menée par un prestataire extérieur, en collaboration avec la MDE	
Coût de l'action	155 320 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	155 320 €	12 600€
<u>Objectifs</u>	110 bénéficiaires	<ul style="list-style-type: none"> - 7 locations - 45 personnes pour des tests de véhicules électriques

Nouvelle fiche action		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 3	Développement d'une offre de service d'aide matérielle à la mobilité	
ACTION	6	Aides ponctuelles
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	MDE	
Objectifs de l'action	Permettre à des publics ne relevant d'aucun dispositif d'aides de droit commun d'accéder au transport collectif Améliorer la recherche d'emploi en facilitant la mobilité géographique	
Description de l'action	Achat de prestations type abonnement transport collectif (RTM, TER, RDT13) ou aides exceptionnelles concernant le déplacement (entretien d'embauche par exemple), dans le cas où le droit commun ne peut s'exercer. Ces aides ne peuvent être débloquées qu'à la demande des conseillers et accompagnateurs emploi et sont soumises à la commission d'attribution.	
Partenariat de l'action	Opérateurs de Transport, AOT, PLIE, Mission Locale, Pôle emploi	
Période	Du 1er octobre 2010 au 30 septembre 2013	
Coût de l'action	11 215 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	11 215 €	1 500 €
<u>Objectifs</u>	140 bénéficiaires	- 80 pass 7 jours RTM - 10 abonnements au mois RTM

Remplace et se substitue à la fiche action d'origine n°6 du 19 mai 2010		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 3	Développement d'une offre de service d'aide matérielles à la mobilité	
ACTION	7	Accompagnement à la conduite
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	ECF/Rouvier Formation du 22 mars 2012 au 31 juillet 2012	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Permettre aux demandeurs d'emploi et aux salariés inscrits dans le parcours mobilité d'accéder au permis et à la conduite, notamment en aidant au cofinancement d'heures de conduite. • Permettre à un public jeune d'accéder à ce moyen de transport individuel qu'est le 2 roues en toute légalité et de contribuer à une meilleure prise en compte de la sécurité routière. • Créer et animer un réseau de partenaires afin d'améliorer l'accès des publics en difficulté à la conduite 	
Description de l'action	<p>Certaines filières professionnelles, comme l'Hôtellerie/Restauration, les Services à la Personne, le Commerce/grande distribution, etc. exigent une mobilité individuelle. En raison, par exemple, d'horaires décalés, ou de grandes distances entre les zones d'habitation et les bassins d'emploi, l'accès à ces emplois en transport collectif n'est pas possible.</p> <p>Les employeurs de ces filières exigent des demandeurs d'emploi et des salariés qu'ils possèdent le permis de conduire, voire un véhicule individuel..</p> <p>L'action consiste à accompagner ces bénéficiaires afin d'améliorer l'adéquation entre la demande et l'offre d'emploi en leur facilitant l'accès à la conduite par le permis de conduire (4 roues) ou le Brevet de Sécurité Routière, BSR (obligatoire pour conduire un 2 roues).</p> <p>Cette action est menée sur 2 niveaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Par l'intermédiaire d'achat de prestations auprès d'auto-écoles du secteur marchand (heures de conduite et BSR) • En collaboration avec la FARE afin de favoriser le partenariat des acteurs locaux travaillant à la mise en place d'une auto-école sociale ou toute autre action visant à développer une pédagogie de la conduite adaptée à des publics en difficulté (problèmes cognitifs, psychosociaux) 	
Partenariat de l'action	FARE, Région, Département, Plateformes mobilité	
Période	De mars 2012 au 16 septembre 2013	
Modalités d'évaluation	L'évaluation de l'action est menée par un prestataire extérieur, en collaboration avec la MDE	
Coût de l'action	76 170 €	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	76 170€	12 468 €
<u>Objectif</u>	<ul style="list-style-type: none"> - 80 bénéficiaires d'heures de conduite - 70 Brevets de Sécurité Routière 	<ul style="list-style-type: none"> - 30 personnes positionnées - 10 personnes positionnées

Nouvelle fiche action		
CENTRALE DE MOBILITE MARSEILLE ALLAUCH PLAN DE CUQUES SEPTEMES		
VOLET 4	Evaluation	
ACTION	8	Evaluation et aide à la mise en œuvre des préconisations
Maître d'ouvrage	Communauté urbaine Marseille Provence Métropole	
Maître d'ouvrage délégué	Maison de l'Emploi de Marseille	
Opérateur	Gaëlle Carougeau du 8 février 2011 au 31 mars 2012	
Désignation de l'opérateur	Appel à prestataire pour nouveau marché dès le 14 mai 2012	
Objectifs de l'action	<ul style="list-style-type: none"> • Fournir à la Maison de l'Emploi des outils permettant d'évaluer le dispositif en continu, des éléments d'avancées et faire apparaître les axes d'amélioration et/ou de réorientation du projet « centrale de mobilité ». • Evaluer les résultats et l'impact du projet sur ses bénéficiaires (publics demandeurs d'emploi ou salariés issus des territoires prioritaires), les prescripteurs (Service Public d'Emploi) et les partenaires (Autorités Organisatrices de Transport, transporteurs, entreprises, associations, etc.). • Aider à la mise en œuvre des préconisations 	
Description de l'action	<p>L'évaluateur développe :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des outils clairs, lisibles, rendant compte des avancées du dispositif • une analyse externe du dispositif (mesure d'impact) • des propositions d'amélioration des actions au regard des objectifs prévus initialement, tenant compte des évolutions du contexte et en lien avec le comité de pilotage de la Centrale de Mobilité (composé des principaux financeurs et partenaires du dispositif). • renseigne les indicateurs demandés par les différents financeurs (FEDER, ACSE, CUMPM) <p>En partenariat avec la MDE et les différents prestataires, il élabore et diffuse des questionnaires et enquêtes de satisfaction destinés aux différents acteurs de la Centrale (prescripteurs, partenaires, financeurs, bénéficiaires).</p> <p>Il remet des bilans intermédiaires et finaux ainsi que des informations nécessaires au suivi du dispositif à l'aide de l'intranet de la centrale.</p> <p>En collaboration avec la chargée mission, il aide à la mise en œuvre de ses préconisations.</p>	

Outils utilisés	existants	Intranet
	nouveaux	indicateurs, grille et référentiel d'évaluation
Partenariat de l'action	Plateformes de mobilité au niveau national et réseaux universitaires	
Période	De février 2011 au 30 septembre 2013	
Modalités d'évaluation	Préconisations co-construites avec la MDE et les partenaires	
Coût de l'action	49 000€	

Budget et objectifs		
	Prévisionnel du 1/10/2010 au 30/09/2013	Réalisé au 31/03/2012
<u>Budget</u>	49 000 €	29 000€
<u>Objectifs</u>	<ul style="list-style-type: none"> - Bilans et rapports intermédiaires - Indicateurs - Préconisations et aide à la mise en œuvre des préconisations 	<ul style="list-style-type: none"> - 3 rapports intermédiaires - 1 bilan final - Indicateurs sur l'ensemble des prestations - Préconisations